



Berne, juin 2011

---

## Information concernant e-dec (26)

# E-dec exportation et importation

---

**Le Release du 26.06.2011 permet de mettre en oeuvre entre autres les innovations suivantes :**

Nouvelle version 3.0 pour EdecService et les schémas XML correspondants (edec, edec Response, edecSelectionAndTransit). Diverses adaptations non compatibles avec les versions antérieures, dû à la création dans le domaine statistique de nouveaux champs « monnaie de facturation » - données obligatoires dès le **01.01.2012**.

Avec les versions XML antérieures à la v. 3.0, les valeurs « Franc Suisse (CHF ) » à l'exportation, « Euro (EUR) » à l'importation sont implémentées par défaut dans le champ « monnaie de facturation » du document PDF.

Dans le schéma XML 3.0 le champ « monnaie de facturation » est défini par le déclarant. Le fichier « [edecDomains ZIP Import und Export v.1.0](#) » contient les nouvelles données de bases pour la « monnaie de facturation » (invoiceCurrencyType).

Important : tous les partenaires douaniers doivent au plus tard le 12 décembre 2011 avoir installé la Version 3.0 d'Edec Service.

**Send To Transit** (interface Selection and Transit entre e-dec et NCTS)

élargissement du message de réponse avec les éléments « SA » Security Amendment (si données disponibles)

documents précédents et documents présentés :

pour l'instant le champ « previousDocument / additionalInformation » du Selection and Transit est en solution transitoire repris dans NCTS comme « remarque particulière ».

Avec le nouveau schéma XML edecSelectionAndTransit 3.0 le champ « producedDocument » est utilisé pour reprendre un document dans NCTS. Le champ « previousDocument / additionalInformation » ne sera ainsi plus envoyé à NCTS.

## Calendrier de la transition

A partir du 12.12.2011 seules les nouvelles versions d'interfaces seront encore soutenues dans e-dec. Cela implique que tous les clients devront obligatoirement passer à ces nouvelles versions.

### Validité :

e-dec test (valable du 08.06.11 au 12.12.2011)

edec: xml Vers. 1.3, 2.2, 2.3, 3.0

edecResponse: xml Vers. 1.3, 2.2, 2.3, 3.0

edecSelectionAndTransit: xml Vers. 1.2, 2.3,3.0

e-dec production (valable du 26.06.11 au 12.12.2011)

edec: xml Vers. 1.3, 2.2, 2.3, 3.0

edecResponse: xml Vers.1.3, 2.2, 2.3, 3.0

edecSelectionAndTransit: xml Vers. 1.2, 2.3,3.0

e-dec production et test: (dès le **12.12.2011**)

edec: xml Vers. 3.0

edecResponse: xml Vers. 3.0

edecSelectionAndTransit: xml Vers. 3.0

Davantage d'informations au sujet des interfaces sont publiées sur les pages suivantes :

[Description Service](#) et [Description des interfaces / format d'échanges XML](#)

Autres informations concernant les changements et adaptations d'e-dec vous les trouvez dans le document (seulement disponible en allemand) > [Release Notes pour les clients externes](#)

## Informations supplémentaires (non liées au présent release)

### **Libération automatique d'un envoi à l'expiration du délai d'intervention à partir du 13 novembre 2011**

A partir de la mise à jour de l'automne 2011, un message de statut sera envoyé aux clients de la douane, à l'expiration du délai d'intervention, pour les déclarations en douane standard effectuées dans e-dec importation. Une fois qu'il a reçu ce message, le client de la douane peut procéder à l'enlèvement de la marchandise. Les délais d'intervention sont fixés par les bureaux de douane (les directives destinées aux bureaux de douane suivront).

Conditions devant être remplies pour qu'un envoi puisse être libéré automatiquement:

- l'envoi est destiné à un destinataire agréé (Da; lieu de la taxation: à domicile);
- le résultat de sélection de la taxation est «bloqué»;
- le délai d'intervention a expiré sans que le bureau de douane ait ordonné une intervention.

Des informations supplémentaires relatives au message de statut sont publiées sur le site Internet suivant: [description des interfaces e-dec déclaration en douane \(chapitre 2.2.1.7\)](#).

## Marchandises indigènes en retour

Comme déjà annoncé dans l'information « [e-dec Info \(21\)](#) », le type de taxation 4 à **l'importation est dès le 01.07.2011 supprimé** resp. n'est plus à utiliser.

Le type de taxation 4 pour les annonces à l'importation est remplacé par le type de taxation 11. A l'exportation le type de taxation 4 reste valable, vu que les données de base export ne contiennent pas les types de taxation 10 et 11.

Meilleures salutations

[CSC Helpdesk](#)